



S.M.E.A. de la Basse-Limagne

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le

Berger Levrault

ID : 063-256300187-20251211-2025_12_89-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical du
11/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre, le Comité Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Monsieur René LEMERLE.

Etaient présents : Voir liste jointe.

Objet : Programme de travaux AEP 2026 subventionnable
Validation projet + autorisation demande de subvention + autorisation
signature marchés

Délibération
n° 2025-12-89

Monsieur le Président explique à l'assemblée que le projet relatif au programme de travaux 2026 a été établi par les services du SMEA de la Basse Limagne.

Date de convocation :
27/11/2025

Ce projet, après acceptation du Comité syndical, sera déposé, avant le 31 décembre 2025, auprès du Conseil Départemental pour une demande de subvention.

Nombre de membres en exercice : 89

Le Comité Syndical décide pour 2026 la programmation des travaux de renforcement des réseaux dans différentes communes du Syndicat pour un montant total TTC de **2 609 251,53 €** (honoraires, publicité et reprographie, divers et imprévus compris).

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 54

VOTE :

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Agathe DEMAS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou par l'application Télerecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr



Récapitulatif des Dépenses

Programme 2026

N°	Communes	Chantiers	Montant HT PROJET
1-1	BORT L'ETANG	Chez Georgeon T2	224 631,00 €
1-2	BORT L'ETANG	Sautilloux	154 891,10 €
2	BLANZAT	Sectorisation	74 722,40 €
3	CHAURIAT	Transport F200	126 800,00 €
4	GERZAT	Rue de Langeat + rue Albert Thomas	119 290,00 €
5	LEMPDES	Sectorisation	101 869,45 €
6-1	MARINGUES	Vensat- La Barbine	61 524,00 €
6-2	MARINGUES	Sectorisation	21 044,75 €
7	PONT DU CHÂTEAU	Chemin des Vieilles Fourches	89 027,50 €
8	SAINT BONNET ES ALLIER	rue du Challe	81 989,00 €
9-1	SAINT JULIEN DE COPPEL	LE CHALARD - LIDE	415 745,50 €
9-2	SAINT JULIEN DE COPPEL	Sectorisation	54 443,00 €
10	SAINT LAURE	Rue du Gros Noyer	27 310,00 €
11	SAINT PRIEST BRAMEFANT	Route de Vichy RD55	257 668,00 €
12	VERTAIZON	Transport F200	343 340,50 €
TOTAL TRAVAUX			2 154 296,20 €

TESTS DE COMPACTAGE 15 080,07 €

INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES 5 000,00 €

TOTAL PROJET 2026 HT **2 174 376,27 €**

T.V.A. (20%) 434 875,25 €

TOTAL GENERAL T.T.C. **2 609 251,53 €**

DELIBERATION

Les membres du Comité, l'exposé entendu, et à l'unanimité, décident :

- *D'approuver le programme travaux 2026 subventionnable ;*
- *D'autoriser Monsieur le Président à déposer la demande de subvention ;*
- *D'autoriser Monsieur le Président à lancer les consultations travaux et à signer les marchés correspondant au programme 2026 subventionnable après avis de la CAO.*

**FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.**

Le Président,
René LEMERLE

